



GROUPE BPCE

Coopératifs, banquiers et assureurs autrement.

Le président du directoire

H.E Antonio Guterres
Secrétaire général
Nations unies
New York, NY 10017
USA

Paris, le 23 octobre 2019

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai le plaisir de vous confirmer que le Groupe BPCE entend renouveler son adhésion au Global Compact des Nations Unies et aux dix principes qu'il recouvre, relatifs au respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la prévention de la corruption.

Je souhaite exprimer la volonté du Groupe BPCE de poursuivre la prise en compte de ces principes dans la mise en œuvre de sa stratégie, dans sa culture d'entreprise et l'exercice de ses métiers.

A ce titre et comme le prévoit l'adhésion au Global Compact, notre groupe publie annuellement sa Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts qu'il déploie dans la mise en œuvre des dix principes.

En 2017, le Groupe BPCE s'était doté d'une démarche RSE s'articulant autour des quatre piliers de la Responsabilité Sociale des Entreprises (économique, social, sociétal et environnemental). Nous l'avons intégrée à notre plan stratégique TEC2020.

Je souhaite ainsi apporter des réponses pratiques à la mobilisation des entreprises pour un développement plus durable souhaité par les Nations Unies qui est appelée à se renforcer dans le cadre des 17 Objectifs de Développement Durable proposés à la communauté internationale. Le Groupe BPCE est signataire des « *Principles for Responsible Banking* » (PRB).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Laurent Mignon